

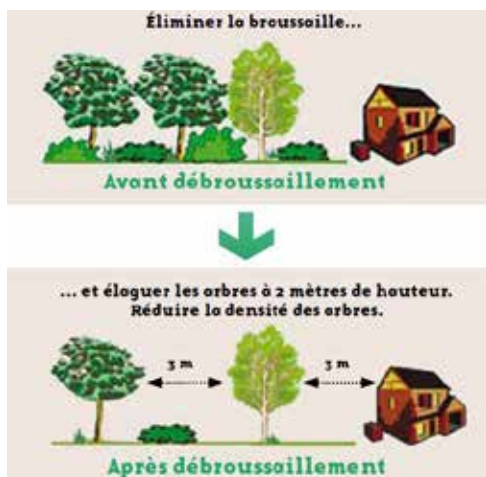
# La prévention incendie

## LE DÉBROUSSAILLEMENT

### Les informations à savoir

L'entreprise Ecosylva propose ses services en prévention de risque incendie

Le DEBROUSSAILLEMENT inclut:



- **La taille**, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes, afin que les houppiers des sujets conservés soient **espacés de 3 mètres** les uns des autres et des constructions.
- **La possibilité de conserver des bouquets d'arbres** (surface maximale de 80 m<sup>2</sup>) à condition qu'ils soient distants de 3 mètres de tout autre arbre, arbuste, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.
- **La suppression des arbres** et arbustes **morts** ou dépérissants.
- **L'élagage** sur une hauteur de **2 mètres** des sujets maintenus.
- **La destruction** ou l'élimination de tous les **déchets** de coupe.
- **La tonte** de la strate d'herbes.

#### Modalités si terrain/construction se trouve:

- **à l'intérieur de bois**, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements d'une surface de plus de 4 hectares, boisements linéaires d'une surface de plus de 4 hectares ayant une largeur minimale de 50 mètres ;
- **à moins de 200 mètres** de ces formations.

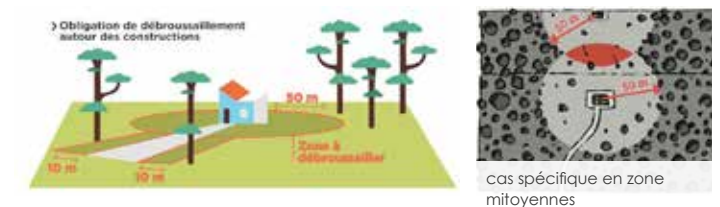
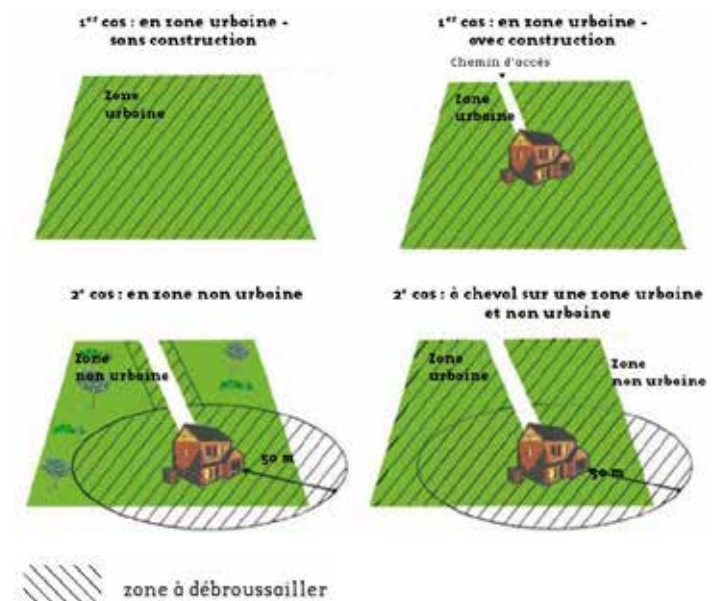
#### Modalités si terrain/construction se trouve :

- **en zone urbaine**, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle ;
- **en zone non-urbaine**, vous devez débroussailler dans un

rayon de 50m autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5m de hauteur et 5m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

### Cas particuliers:

#### Propriété à cheval sur une zone urbaine et non urbaine:



Conseils et obligations envers les espaces urbains et non urbains  
 appelez Ecosylva paysagiste ou rendez-vous sur  
<http://www.prevention-incendie-foret.com/>

En cas d'incendie:  
 appelez les sapeurs-pompiers, le 18 ou 112



Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.